

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 09 /T/2026-2027 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CANKUZO ET SON PARQUET

Date de Publication :28...../.....8...../2026

Date d'ouverture des offres :17...../.....9...../2026

1. Objet.

Le Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour les travaux de réhabilitation du Tribunal de Grande Instance de CANKUZO et son Parquet.

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2026 – 2027.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions, administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes heure locale, au secrétariat du Cabinet du Ministre de la Justice , des Droits de la Personne Humaine et du Genre ; Immeuble sis au Boulevard de l' UPRONA N° 1221A, Tel : 22 25 33 79 / bureau n° 51 ou 54.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **Cent mille francs burundais (100 000 FBU)** non remboursables, à verser sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales n°**CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite guidée du site est prévue. Elle aura lieu en date du 07/...9/ 2026 à partir de 14 heures, heures locales du Tribunal de Grande Instance de CANKUZO et son Parquet (Téléphone de contact 79 589 494 / 69 197 827).

7. Délais de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Délais d'exécution

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximal de Deux (2) mois calendaires. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au Cabinet du Ministre de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre au plus tard le 17/09/ 2026 à 10 heures (heure locale). Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour travaux de réhabilitation du Tribunal de Grande Instance de CANKUZO et son Parquet relative au marché N°DNCMP/09/T/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 17/09/ 2026 à 10 heures 30 minutes.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 17/09/ 2026 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Cabinet du Ministre de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. Un cadre de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics.

11. Critères de qualification

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

13. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire d'un montant de **Trois millions de francs burundais (3 000 000 Fbu)**.

14. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

Fait à Bujumbura, le 28/08/2026

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
AU SEIN DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTRE
DE LA JUSTICE, DES DROITS DE LA PERSONNE
HUMAINE ET DU GENRE

Parfait HATUNGIMANA

